

TOUT SAVOIR SUR L'ASSURANCE MALADIE - RÉGIME AGRICOLE

Catégorie(s)

- Annuaire
- Information

Thématique(s)

- Santé

Public(s)

- Familles, enfants
- Jeunes (- 26 ans)
- Seniors (+ 60 ans)
- Personnes en situation de handicap

Comment faire ?

LA MSA est le régime de sécurité sociale obligatoire des salariés et non salariés **agricoles** actifs ou retraités et des ayants droit. Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social.

A qui s'adresser ?

MSA Bourgogne

14 Rue Félix Trutat, 21046 DIJON Cedex

Accueil : 46, rue de Paris, 71023 MACON Cedex

Dans le cadre de la crise sanitaire, votre MSA continue de vous accompagner sur rendez-vous.

Dans un premier temps, un rendez-vous téléphonique vous sera proposé en priorité. Si nécessaire, un rendez-vous en point d'accueil pourra vous être proposé dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale. Prenez rendez-vous depuis la rubrique Contact & échanges de Mon espace privé ou auprès de nos conseillers au téléphone.

<https://www.msa.fr/lfp/contact>

Lien vers la ressource

<https://bourgogne.msa.fr>